

CRCK AURA - Commission ESIND - Réunion du 21/11/2024
Relevé de décisions, compte rendu et tour d'horizon des dossiers en cours

Présents : Jean-Christophe Boivin - Philippe Caillebotte - Bernard Jacquot - Yves Lecaudé - Patrick Orosz
Invités pour le point « gardien de rivière » : Dominique Texier (Délégué Maif, à disposition partielle de la FFCK) , Dominique Massicot (salarié CRCK Nouvelle Aquitaine, mis à disposition de la FFCK à mi-temps)
Diffusion : Commission ESIND - Comité directeur – Newsletter

1. POINTS ABORDES LE 21 NOVEMBRE 2024		
Quoi	Qui	Quand
Niveau national		
<p>Questionnement de la Commission Nationale ESIND aux candidats à la présidence fédérale Un questionnaire, qui a fait l'objet de nombreux échanges, va être envoyé au(x) candidat(s) annoncé(s), avec des questions relatives aux buts, moyens, budget... L'évolution actuelle de la commission nationale avec le départ d'A Dubost, interroge. De quels moyens, directs et indirects, budget, ressources humaines, disposera la future commission ? Un entretien téléphonique avec l'équipe « Crochet » a eu lieu le 18/11</p>	PC	Nov 24
Niveau régional		
<p>Présentation et débat sur le label fédéral, « gardien de rivière » Un état des lieux a été réalisé sur le dispositif auprès des clubs aquitains et un kit de mise en œuvre du dispositif est en cours de préparation. Une consultation menée auprès des 91 structures membres du CRCK Nouvelle Aquitaine, a permis d'obtenir, après relance, 53 réponses, soit 60 % de réponses. Les structures non-membres n'ont pas été consultées. 35 clubs en sont ressortis éligibles au label « gardien de rivière » de rivière ». Cette démarche pourrait être déployée en Aura. Elle nécessite de mener une enquête et de suivre les contacts avec les clubs éligibles et intéressés. Elle doit permettre, d'une part, d'accroître le nombre de structures membres, d'autre part, d'améliorer notre notoriété auprès des partenaires externes. Elle pourrait être menée auprès de toutes les structures d'accueil de sports de pagaie en AURA ; ce qui suppose d'abord de constituer un fichier complet des coordonnées de contact. Le projet sera présenté au bureau et/ou comité directeur pour décision.</p>	PC	Jan. 2025
<p>Topo guide Haut Rhône Un projet dont l'avancement est difficile au gré des financements et des disponibilités des personnes sollicitées pour faire le travail. <u>Ce qui a été fait :</u> - Fiche projet évolutive - Demandes de subvention 2022 et 2023 au Conseil régional et à l'ANS - Contacts Comité Via Rhône, SHR, CNR, Agence touristique AURA, - Repérage SATE réalisé par A Dubost en août 2023 - Prémaquettes numérique (Loopi) et papier (Outdoor diffusion) - Contact CNR avec fiche projet « Plan 5 Rhône » - Contact DREAL avec fiche projet « Plan Rhône Saône » (séminaire 3 avril) - Diffusion des chiffres de fréquentation sur le Rhône (enquête BJ / Pro) <u>Ce qui reste à faire (par ordre de priorité) :</u> ➔ Faire un point finance dans le cadre des budgets 2024 et 2025 avec un récapitulatif de l'avancement du projet, des décisions à prendre et des prochaines étapes, au bureau du CRCK AURA ➔ Tenir à jour les fiches budget et planning ➔ Aboutir à une prémaquette travaillée avec J Doux, afin de pouvoir prendre contact avec les partenaires potentiels et rechercher des financements ➔ Adapter la fiche projet aux options de publication retenues – numérique et/ou papier – (la question restant en débat car dépendante des moyens et des méthodes) ➔ Veiller à la cohérence avec le document « expertise ouvrages », via :</p>	PC BJ BJ BJ PC	2/12/24 déc 24 déc 24

<ul style="list-style-type: none"> ▪ La validation par CNR du contenu du topo partie sécurité ▪ La validation par CRCK des recommandations du rapport d'expertise <p>➔ Revoir et représenter la fiche projet P5R CNR</p> <p>➔ Envisager fiche projet « Plan Rhône Saône » à présenter à la DREAL</p> <p>➔ Reprendre contact avec l'Agence touristique régionale, SHR, Comité ViaRhôna, les comités départementaux tourisme (suite rdv BJ Pannekoucke)</p> <p><u>Réunion avec A Dubost 14/11 :</u> Présentation par AD d'une pré-maquette – version papier livret A5 4 pages sur la première étape (15 étapes prévues). A Dubost doit revenir avec une version qui inclut les modifications. Quid de Loopi et version numérique au regard de la version présentée orientée papier ? A clarifier avec A Dubost.</p>	BJ AD	Déc 24
<p>Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR <u>Ce qui est fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conventionnement avec CNR sur les modalités de travail et de facturation - Amendements et annotations de la commission ESIND à L Brossat - Recueil des avis des professionnels sur leurs besoins et usages - Facturation et règlement de 16.000 euros à CNR - Remise par LB CTS de son rapport à CNR et DRAJES - Contact avec CRCK PACA à propos de l'expertise Rhône Méditerranéen - Lire et commenter le rapport final de LB pour le Rhône amont Feyssine - Communiquer à CNR et DRAJES les observations du Comité régional - Repérage Rhône moyen <p><u>Ce qui reste à faire :</u></p> <p>➔ Attente du retour de CNR sur le rapport de LB sur le Rhône moyen (inclus Feyssine)</p> <p>➔ Suivi par JCB de la solution technique portage Feyssine , pour ensuite aller vers VNF et obtenir la levée de l'interdiction de navigation.</p>	LB JCB	
<p>Rencontres à prévoir pour présenter les dossiers et actions FFCK FNE (Jacques Pulou), CEN Rhône Alpes (JY Chetaille), FN Pêche, LPO, VNF</p> <p>➔ Prévoir une journée de travail, échanges, réflexions communes à tous ces organismes et représentants, si possible via l'ARRA</p> <p>➔ Rédiger une note de synthèse à l'issue d'une réunion spécifique à laquelle chacun vient avec la liste de points à intégrer à cette journée.</p> <p>➔ Rassembler les documents source utiles - fait</p> <p>➔ Préparer PPT (PO)</p> <p>➔ Proposition faite à DRAJES d'un sondage auprès des référents sports de nature des DSDEN, dans l'attente de sa rediffusion (sans réponse de JB Delpy et MC Doha malgré accord de B Feutrier)</p> <p>➔ Attendre la réponse de l'ARRA au message envoyé par BJ pour proposer une journée de travail sur les aménagements compatibles aux continuités écologiques et navigation. Préparer PPT (PO) si réponse positive de l'ARRA</p>	PC BJ BJ/PO	2025
<p>DUP : classement en site du défilé de Donzère sur le Rhône PC prépare une contribution</p>	PC	28/11/2024
<p>Projets Rhône : Définition par CRCKAURA de fiches projets d'aménagement dans le cadre du plan 5 Rhône, du plan Rhône Saône et de de la redirection des fonds Rhôneergia.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Glun/Les Marettes - Boxes Canoë - Feyssine - Bassin slalom Lyon (financer une étude pour la présenter à la collectivité) - Modernisation de l'existant (Yenne) - Topo guide <p>Chaque demande doit être portée par un maître d'ouvrage. Le CRCK pourrait faire une demande pour une étude mais pas pour le portage du projet.</p>	Tous	2025

<p>Budget Sylvain nous a fourni le récap des dépenses recettes depuis 2021. Une séance est prévue le 2 décembre 9h30 pour préparer une proposition pour le budget 2025</p>	PC BJ PO	2 déc.
<p>Tableau des recours administratifs en cours et potentiels 5 dossiers sont identifiés avec coûts et procédures : Feyssine – Poutès / Hte Loire - Romanche – Haute Tarentaise –La Bathie (par ordre de priorité et probabilité). A revoir le 2 décembre avec le budget.</p>	PO	2 déc.
<p>Bilan de mandature et prochaines élections Courant novembre Philippe sollicitera les acteurs ESIND de la commission et des départements afin de produire son compte rendu pour l'AG de mars 2025 qui sera présenté à l'AG de mars 2025 par le nouveau responsable de la commission qui sera élu le 17 novembre prochain</p>	PC	Nov. 24
<p>Organisation de la commission : Patrick prépare une proposition de deux nouveaux outils : - Un agenda ou tableur pour suivre les échéances à ne pas manquer (réunions, délais recours, délais DUP, ...) - Un répertoire des contacts (administrations, CNR, VNF, FFCK, Région, ...)</p>	PO	Déc. 2024
Niveau départemental		
<p>07 : Chassezac, Barrage de Puech (situé à l'aval de celui de Ganivay) Un accident mortel dans le rappel a fait 2 victimes (pratiquants autonomes avec niveau d'eau important) Les circonstances exactes, le niveau de pratique et l'équipement, ne sont pas encore connues. Le CDCK réclame depuis de longues années, la mise en place de panneaux de signalisation et d'informations aux points d'embarquement autour des ouvrages sur ce parcours, mais aussi sur l'Ardèche et l'Eyrieux « commercial ». La liste des ouvrages à aménager et/ou à signaler, déposée en 2014 par le CDCK auprès des services de l'État, est restée sans suites. Ce message a été réaffirmé en commission de la CLE le 22 mai, en réunion au Service des sports du Département le 27 mai, à la DDT le 4 octobre. Le CDCK a effectué une visite de terrain le 10 et 21 octobre pour envisager les conditions de franchissement et de contournement sécurisées. Nos préconisations ont été communiqué à la DDT et à la CDESI & DSDEN Un nouvel accident mortel à eu lieu sur barrage de Ganivay (Toussaint, club Allemand). Le CDCK 07 a interrogé la DDT à propos de la non-implication des services de Jeunesse et Sports dans l'enquête</p>	PC	
<p>43 – Liste des ouvrages à aménager Suite à notre recours du 17 juin 2022 demandant au préfet de publier la liste des ouvrages à aménager, la DDT a préparé la liste requise... en y intégrant Poutès mais sans franchissement. Suite à notre recours contentieux, le préfet a déposé un mémoire en défense auquel FFCK et CRCK ont répondu. Le tribunal devrait statuer prochainement. Comme le recours gracieux engagé par la FFCK concernant le franchissement de Poutès n'a pas eu de réponse de la part de la Préfecture dans le délai imparti, ce qui équivaut à une réponse négative, Poutès est donc inclus dans le recours du 17 juin 2022 relatif à la liste des ouvrages à aménager</p>	YL NH	
<p>69 : Interdiction de navigation sur le Rhône à Lyon (Rhône) Vu l'incohérence des textes qui se chevauchent, vu le rejet implicite de notre recours gracieux, vu l'absence de contact à l'administration et auprès de CNR gestionnaire du site, vu les presque 4000 signataires de la pétition lancée par Jules Silvin, le Comité régional décide d'engager un recours contentieux conjoint avec la FFCK et le CDCK, sur la base d'un mémoire préparé par JED et grâce à une cagnotte de soutien lancée auprès des signataires de la pétition.</p>	PC JCB	Début 2025

Toutefois, cette démarche contentieuse est suspendue dans l'attente du résultat, dans un délai raisonnable, des discussions et négociations engagées par JC Boivin avec la Préfecture, VNF, EDF et CNR, afin de réviser les textes en cause. Sujet évoqué plus haut au point « Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR »		
73 : Liste des ouvrages à aménager et/ou à signaler La réunion du 3 octobre à la DDT de la Savoie permet la reprise du travail commencé en 2011 et interrompu en 2017, visant à publier la liste des ouvrages à signaler et/ou aménager, selon un plan de travail convenu entre le CDCK, la DSDEN et la DDT.	BJ JS CDCK	2025
73 – Réglementation de la navigation en Tarentaise Le Sous-Préfet d'Albertville réunit la cellule concertation « Isère-Doron » le 17 décembre prochain. L'association TEV se concerte en préalable pour préciser les demandes d'évolution de l'arrêté préfectoral de 2018 et pour préparer un projet d'actions à conduire en 2025 et après.	BJ JS BJ JS	17/12 déc. 24
73 : Visio prévue 18/11 sur seuil de Yenne JCB et CLBCK participent à la réunion organisée par le SHR (Syndicat du Haut Rhône) et avec CNR et Hydrostadium pour définir la meilleure solution technique aux travaux de continuité piscicole qui n'impacte pas significativement l'intérêt du stade d'eau vive, dont le tiers supérieur est menacé	JCB CLBCK	18 nov.
73 : Microcentrale Doron de Bozel Un protocole est signé entre le porteur de projet et le CDCK/FFCK pour le fonctionnement du dispositif de franchissement qui s'intègre dans le cadre de la construction du nouvel ouvrage, et qui permettra l'autorisation des travaux. A suivre, car une fois réalisé cette solution pourra être partagée comme exemple	BJ	En cours
74 : Travaux sur ponts SNCF : <u>Réfection du pont SNCF de Bonneville sur l'Arve</u> : visite du lieu avec le chef de projet mardi dernier. Maintenant, la navigation est dans le radar du chef de projet. DUP prévue en 2025, travaux 2026 <u>Réfection du pont SNCF de Thonon sur les Dranses</u> : Pour les travaux la SNCF va demander à EDF de limiter les débits ce qui peut impacter l'activité de rafting sur les Dranses. Ceci a déjà été discuté entre le représentant des professionnels et le chef de projet SNCF. Consultation du public en 2025, DUP probable en 2026 et travaux en 2027. Deux de nos membres agréés risquent d'être impactés.	PO PO	A suivre en 2025 A suivre en 2026

2. AUTRES POINTS EN COURS NON ABORDES LE 21 NOVEMBRE

Quoi	Qui	Quand
Niveau national		
4 dossiers clés sont à proposer à la Commission nationale et au VP ESIND		
<p>1. Gestion des lâchers d'eau en Tarentaise : comment réduire les tensions, améliorer la communication entre usagers, fédérer et arbitrer les multiples demandes (nationales, régionales, locales, kayak, pêche, raft, travaux) et retrouver une bonne image auprès des acteurs locaux (maires, EDF...)</p> <p>➔ Relancer une nouvelle fois notre courrier du 20 octobre 2022 (resté sans réponse) proposant de prendre en compte les accords locaux dans la convention nationale EDF</p> <p>➔ À défaut, proposer une solution locale avec Tarentaise eau vive qui fédère déjà tous les acteurs, y compris le Comité régional</p> <p>➔ Ou, suivre la démarche de « charte » proposée par la mairie de BSM, sur les exemples du vélo et du parapente</p>	BJ	

<p>2. En coopération avec EDF et CNR, proposer les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour sécuriser la navigation à l'aval des barrages et permettre aux exploitants de passer d'une obligation de résultat à une obligation de moyens ➔ Faire un nouveau courrier de relance à la FFCK suite à celui du 20 novembre 2022, en s'appuyant sur les cas de Feysine, Arthaz, La Bathie, Doron de Bozel, Bort-les-Orgues...</p> <p>3. Afin d'améliorer la représentation des sports de pagaie dans les instances de gestion de l'eau, une proposition de charte de principes à respecter a été rédigée en collaboration avec les membres agréés. ➔ Envoyer la charte rédigée à la commission nationale ESIND ➔ Faire adopter cette charte par le Conseil fédéral et le BEX.</p> <p>4. Rédiger la contribution de la FFCK aux mesures et dispositifs de gestion des flux d'usagers et payeurs à mettre en place sur les rivières et sites naturels en fonction du débit et de la fréquentation. (Calanques, Guiers, Chassezac...) ➔ LN. transmet les documents USA et le lien vers River Management ➔ BJ a transmis le lien vers l'étude « tourisme sportif » qui révèle que 89 % des français sont favorable à des quotas d'usagers sur les sites sensibles Ces sujets sont aussi à intégrer aux feuilles de route pour les prochaines années et permettent de questionner les candidats en lice sur le prochain mandat fédéral</p>	<p>PC</p> <p>PC</p> <p>LN</p> <p>PC</p>	<p></p> <p>1^{er} trimestre 2025</p>
<p>Bassin versant du Rhône : Création d'un emploi de « tête de réseau » Profil d'emploi, document projet et courrier d'accompagnement ont été remis à la FFCK, qui doit transmettre la proposition au Directeur de l'Agence de l'eau ➔ Le sujet est à reprendre en 2025 avec les nouveaux élus de la FFCK</p>	<p>PC</p>	<p>2025</p>
<p>Niveau régional</p>		
<p>SDAGE 2027/2032 – Bassin versant du Rhône Les travaux préparatoires à l'élaboration du futur SDAGE sont lancés. Pour associer l'ensemble des usagers et leurs représentant une consultation du public va être lancée (11/2024 à 05/2025) à propos d'un document intitulé « les questions importantes ». Il conviendra que le CRCK envoie une contribution et aussi, comme pour la concession du Rhône, qu'il motive les CD et clubs et adhérents à répondre à cette consultation.</p>	<p>PC</p>	<p>Jan 2025</p>
<p>Niveau départemental</p>		
<p>01-Département de l'Ain – Action du Comité départemental Pour couvrir l'ensemble des points qui suivent, une réunion avec le CDCK Patrice Fischer, Sylvain Louvel, et les clubs est nécessaire. Sujet en attente de la disponibilité du Comité départemental et de Laurent Nicolet indisponible pour quelques mois.</p>	<p>LN BJ</p>	<p>à faire</p>
<p>01 : Ain Aval – développement touristique La réunion du 16/02/24 a permis d'envisager une démarche d'amélioration des conditions de pratique avec le Conseil départemental, le SR3A et la DDT01, en mobilisant la CDESI et en inscrivant la rivière (dont le Rhône) au PDESI : 1. Actualiser l'inventaire des ESI pratiqués praticables en interne au CDCK 2. Rencontrer Robin Cattet (CD01) pour valider l'inventaire et préparer la suite. Sujet en attente de la disponibilité du Comité départemental et de Laurent Nicolet indisponible pour quelques mois.</p>	<p>BJ LN</p>	<p>À faire</p>
<p>01 : Ain Aval - glissière sur barrage de Pont-d'Ain (L Nicolet, B Bolomier) Le barrage hydroélectrique de Pont-d'Ain est équipé d'une glissière inutilisable. Une nouvelle glissière est à envisager. À cet effet, B Bolomier a sollicité Hydrostadium qui a remis un document d'étude et d'offre. La poursuite du dossier nécessite :</p>		

<ul style="list-style-type: none"> - De faire le point de la situation juridique du barrage avec l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation - D'expliquer la non-fonctionnalité de la glissière actuelle - De rechercher la solution technique la plus adaptée et financièrement possible - Une réunion sur place avec les acteurs concernés <p>Sujet en attente de la disponibilité du Comité départemental et de Laurent Nicolet indisponible pour quelques mois.</p>	BB LN TD SL PC	Avril Avril
<p>01 : Ain Aval : glissière sur digue de Longeville (T Dupras) La reconfiguration de la glissière entre le plan d'eau et l'Ain, devenue dangereuse, est nécessaire. L'avancement rapide du travail passe par une maîtrise d'ouvrage (et el budget) porté par le CKCVA avec une solution technique qui reste à trouver dans une enveloppe d'environ 10.000 euros. La mairie d'Ambronay et les autres collectivités territoriales soutiennent le projet qui n'a pas d'obstacle administratif.</p>	TD BJ	
<p>07 : Essais de vidange du Barrage des Collanges (géré par le département) La vidange totale du barrage a généré une forte mortalité des poissons et de grosses inquiétudes quant aux teneurs en métaux lourds et autres substances larguées à l'aval. Seule la Fédé de pêche avait été consultée malgré une relance du CDCK en octobre 2023 (appuyée par L.Brossat au nom de la DRAJES).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ La réaction officielle du CDCK faite (club ECK impliqué dans le suivi) ➔ En attente réponse du département 	PC	
<p>07 : Eyrieux, barrage de La Planche St-Sauveur-de-Montagu Les crues de novembre 2023 ont emporté le batardeau et le barrage en cours de démantèlement. Les fondations des passes à canoë et à poissons étaient réalisées. Les travaux n'ont pas repris en la période (saison) d'autorisation de réalisation des travaux est terminée. A surveiller l'été prochain....</p>	PC	Été 2025
<p>07 : Réouverture des Lônes de Vion Le Comité a émis un avis défavorable à la non prise en compte de la navigation. Lors de la réunion de présentation de l'évolution du projet le 19 septembre, nos remarques relatives à la navigation pendant les travaux ont été prises en compte.</p>	PC	
<p>07 : AP navigation sur l'Ardèche La réunion du 25 septembre, suite à l'accident du printemps au barrage de Ruons, a permis de pointer les défauts de signalisation et de définir les modalités de modification de l'arrêté préfectoral de navigation sur les parcorus Voguê / Lanas, Lanas / Pradons, Pradons / Ruoms. Le CDCK 07 doit proposer la référence de hauteur d'eau/débits à Voguê pour le niveau orange /rouge. Le niveau vert/orange sera proposé par les pros. Le CDCK07 travaille à la mise en place d'une webcam consultable par le public en regard de l'échelle de niveau fixant les limites de navigation au barrage de Ruoms</p>	PC	
<p>07 : Barrage de St-Martin-d'Ardèche Des discussions sont en cours sur l'intérêt de la suppression du barrage, en tenant compte d'un projet de rééquipement hydro électrique.</p>	PC	
<p>07-26 : Barrage de Charmes / rampe mise à l'eau Les préconisations du CK ont été prises en compte. Les travaux sont en cours...</p>	PC	

<p>38: Romanche Les essais de navigation ont eu lieu le 16 mai 2024 à Livet Gavet. Le compte rendu est en cours. Ils ont notamment permis de montrer la navigabilité du parcours, de rassurer les responsables EDF et Préfecture. Ils constituent un modèle d'organisation et de procédure pour faire évoluer la réglementation. Dans les mains du CDCK</p>	PKR	
<p>38 01 : Les Molottes L'avis du Comité sur le dossier travaux a été transmis à la DREAL. L'AP a été publié, les travaux vont pouvoir commencer. <i>ARTICLE 11 : Dispositions relatives aux sports nautiques non motorisés : L'accès à la navigation est coupé pendant la durée du chantier au droit de la lône des Graviers, l'utilisation de la rampe en rive droite du seuil de Molottes reste possible. Le concessionnaire informe les sociétés-Vertes Sensations-et Foxaglist avant le démarrage des travaux concernant les modifications d'accès au seuil du Bouclard.</i> <i>ARTICLE 13 : Le concessionnaire informe, au plus tard 15 jours avant le début du chantier, ...La fédération Française de Canoë Kayak</i></p>	BJ	Attente info travaux
<p>43 – Rénovation du pont de Langeac L'impact des travaux sur la navigation a été signalé par le commissaire enquêteur. Un protocole de circulation des bateaux doit être mis en place en janvier prochain. Les décisions du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre sont à surveiller. - Réunion en janvier 2025</p>	YL/NH	Jan 2025
<p>43 : Moulin de Bareyre Ce dossier fait l'objet d'un recours de FFCK CRCK contre l'échelle à poissons pour laquelle nous n'avons pas été consultés et contre le chemin de contournement que la Préfecture veut rendre définitif alors qu'il s'agit d'une solution temporaire pour protéger les usagers durant les travaux de réalisation de l'échelle à poissons. La procédure suit donc son cours avec le conseil de JED. Une décision collective est toutefois à prendre en interne pour poursuivre la procédure ou la stopper. Pas de nouvelles</p>	YL/NH	
<p>63 : Sioule Une réunion avec DDT 63 a eu lieu pour aménager la rivière à poissons et la passe à bateaux dans le cadre d'une demande de modification d'un seuil. En attente suivi DDT et propriétaire</p>	YL/NH	
<p>74 : Barrage d'Arthaz Travaux et nouvelle concession : En décembre la DDT74 a sollicité l'avis du CDCK74 sur la demande d'EDF d'augmentation de puissance et de prolongation de concession de 50 ans. Le CDCK 74 a remis son avis en janvier en demandant la mise en place d'une solution de portage pérenne. EDF : « <i>Le chantier d'Arthaz se fera entre 2026 et 2028. Nous avons en effet des travaux préparatoires complémentaires à réaliser. L'instruction de notre demande de renouvellement de l'autorisation à exploiter l'énergie hydraulique de l'Arve est toujours en cours. Je vous invite à vous rapprocher de la DDT 74 si vous souhaitez obtenir davantage de précisions.</i> » En attente d'un retour DDT</p>	PO	En attente retour DDT
<p>Prochaine réunion : Jeudi 19 décembre 2024 - 9 h 30 / 12 h 00</p>		